

au sujet du journal *l'Action sociale*, les déclarations suivantes, dont Nous prions Nos fidèles de tenir compte :

1°— *L'Action sociale* ne vise pas à l'infaillibilité. Dans la discussion des nombreux problèmes qui se posent chaque jour, dans l'exposé des faits qui se produisent, ses rédacteurs ont une liberté qui n'est limitée que par le programme du journal, et par les règles de la foi et de la morale catholiques. Leurs opinions peuvent donc être discutées ; nous ne songerons jamais à blâmer ceux qui les discuteront quand ceux-ci se conformeront eux-mêmes aux règles de la foi, de la morale et de la discipline catholiques.

2°— C'est Nous qui avons déterminé le programme du journal, *l'Action sociale*. Nous sommes pour cela inspiré de la pensée et des directions des Souverains Pontifes, et Nous avons usé d'un droit que les catholiques ne sauraient contester.

3°— C'est à Nous qu'il appartient de juger si ce programme est suivi ou non ; c'est donc à Nous aussi qu'il convient de s'adresser pour faire, quand il y a lieu, de justes représentations. Et d'ailleurs, si Nous tenons à user, en cette matière, de toute notre autorité, Nous avons aussi à cœur d'exercer toute Notre vigilance. Et quand d'autres journaux laissent entendre, dans des articles suffisamment clairs, que Nous ne remplissons pas Notre devoir, ou que même ils en appellent contre Nous au tribunal incompétent de l'opinion publique, ils commettent au moins une impertinence indigne d'un journal catholique ; ils témoignent qu'ils méconnaissent la nature de l'œuvre que Nous avons fondée ; ils se mettent en contradiction avec les règles disciplinaires si sages et si précises que le Saint-Siège a souvent rappelées aux journalistes catholiques.

Nous avertissons aujourd'hui ces journaux et ceux qui les dirigent que Nous entendons à l'avenir défendre Notre œuvre et Notre autorité, contre les insinuations malveillantes et les attaques injustifiables qui tendent à discréditer l'une et l'autre dans l'opinion des lecteurs.

4°— Il Nous plaît de donner ici un témoignage de Notre satisfaction aux rédacteurs de *l'Action sociale*. Nous savons au milieu de quelles difficultés ils ont à faire l'œuvre que Nous leur avons confiée ; combien cette œuvre est